

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 43/2019

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

SOUS-PREFECTURE
 23 OCT. 2019
 MONTBELIARD

<p>DATE DE CONVOCATION : 30/09/2019</p>	<p>L'an deux mil dix neuf le dix octobre à vingt heures,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE : 10/10/2019</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p><i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 21</i> <i>Votants : 25</i> <i>Ayant donné procuration : 4</i> <i>Absents excusés : 2</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i></p>	<p><u>Étaient présents</u> : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MERAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska.</p> <p><u>Était représentés</u> : BORNE Aurélien, LALLAOUA Nora, GORGULU Alpay, ADDE Patrick.</p>
<p>OBJET :</p> <p><i>Avis sur le Projet éolien des Trois Cantons dans le cadre de l’enquête publique relative à la demande d’autorisation environnementale</i></p>	<p><u>Procurations données</u> : BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline, GORGULU Alpay a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, ADDE Patrick a donné procuration à LIPSKI Jean-Pierre.</p> <p><u>Absents excusés</u> : SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique.</p>
<p>RÉSULTAT DU VOTE :</p> <p>- <i>Pour : 25</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i></p>	<p>Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.</p>

Les conditions de quorum étant réunies, Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l’enquête publique du projet éolien des Trois Cantons organisée du 26 août 2019 au 30 septembre 2019, le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur le projet et à adresser la délibération visée à Monsieur le Préfet au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l’enquête.

Madame le Maire rappelle que, conformément au Code de l’Environnement, la Mairie a été destinataire du dossier d’enquête publique présenté par la Société Trois Cantons EnR qui comprend notamment la demande d’autorisation environnementale pour la construction et l’exploitation d’un parc de 6 éoliennes sur les communes de Colombier-Fontaine, Ecot et Etouvans, ainsi que l’avis de l’Autorité Environnementale relatif au projet.

Vu la nécessité de développer dans les territoires les moyens de production électrique utilisant des énergies renouvelables (EnR), afin de contribuer aux objectifs nationaux inscrits dans le titre I de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique et à la Croissance Verte, avec notamment l'atteinte de 40% de la production électricité en 2030 par les EnR ;

Vu l'article 1^{er} de l'arrêté du 24 avril 2016, relatif aux objectifs de développement des EnR en France métropolitaine, qui fixe notamment l'objectif de développement de l'énergie éolienne terrestre pour fin 2018 à 15 000 mégawatts et pour fin 2023 à entre 21 800 et 26 000 mégawatts ;

Vu le Schéma Régional Éolien de Franche-Comté approuvé le 8 octobre 2012 aux termes duquel les communes d'accueil du projet éolien sont classées en zone favorable à l'éolien, et qui fixe à 600 mégawatts l'objectif éolien pour la région Franche-Comté en 2020 ;

Après débat et délibération, chaque conseiller ayant été en mesure de consulter le dossier d'enquête publique mis à disposition en mairie, le Conseil Municipal donne un **avis favorable** pour le projet éolien des Trois Cantons **par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention.**

Fait et délibéré à Bavans, le 10/10/2019
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 10/10/2019

Publiée le 10/10/2019

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the name of the Mayor.

SOUS-PREFECTURE

23 OCT. 2019

MONTBELIARD